

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 28 avril à 18h00, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22 avril 2022

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
17	13	0	3	1	0

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michèle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, CHADELAUD Michel, LENOBLE Monique, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Membres avec voix délibérative : TESSIER Marie Claude

Membres excusés : BRUN Patrick, CHAMPAUD Marc, LEBLANC Christian

Membres absents : ECHASSERIEAU Vincent

Secrétaire de séance : BIDAUD Jean-Michel

FINANCES

Délibération n°49-2022 : CDDI (Conseil Départemental) 4ème génération 2022-2024 – Autorisation de signature

Madame la Présidente indique aux membres du Bureau Communautaire que l'Assemblée Départementale a décidé de mettre en œuvre une quatrième génération de Contrats Départementaux de Développement Intercommunal (CDDI) pour une période de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2022.

Cette nouvelle contractualisation est orientée autour des axes suivants : transition écologique, aménagement et attractivité des territoires, économie, emploi et insertion.

Au niveau départemental, une enveloppe de 29M€ sera réservée à cet effet.

L'enveloppe allouée pour la Communauté de Communes des Portes de Vassivière est de :

- Enveloppe de base : 861 000 €
- Enveloppe Cycle de l'eau : 375 000 €
- Total : 1 236 000 €

Madame la Présidente présente ensuite le projet de contrat et le tableau des actions déjà inscrites au contrat :

- Bibliothèque Nedde – 2^{ème} tranche : 6 400 €
- Enveloppe Cycle de l'eau : 8 000 €

Si de nouveaux projets devaient être inscrits par la suite, le contrat pourrait être complété par avenant.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes approuvés par arrêté préfectoral en date du 19 décembre 2018,

Vu les délibérations de l'Assemblée départementale du 16 décembre 2021 fixant l'engagement et les orientations de la 4^{ème} génération de contrats départementaux de développement intercommunal (CDDI) avec les Communautés de communes et du 10 février 2022 approuvant le principe et les modalités de mise en œuvre de ces contrats,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale en date du 10 février 2022 portant attribution de subventions au titre des CDDI de 4^{ème} génération,

Vu les délibérations du Conseil communautaire des Portes de Vassivière en dates des 8 juin et 1er juillet portant sur l'inscription d'opérations dans le cadre du contrat départemental du développement intercommunal (CDDI) de 4^{ème} génération ;

Considérant le projet de contrat proposé,

Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d' :

- **APPROUVER** le projet de Contrat Départemental de Développement Intercommunal 2022-2024 de 4^{ème} génération proposé en annexe,
- **AUTORISER** Madame la Présidente à signer la convention CDDI 4 avec le Conseil Départemental de la Haute-Vienne,
- **AUTORISER** Madame La Présidente à réaliser les démarches et signer tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 04 mai 2022

La Présidente,
Mélanie PLAZANET
Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
Mélanie PLAZANET, Rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **09 MAI 2022**

Publié le : **25 MAI 2022**